



3.1.2 Annexes du règlement écrit

*Vu pour être annexé à la délibération n° 20200227D05A
approuvant le PLUi de la Communauté de communes de
Maremne-Adour-Côte-Sud
en date du 27/02/2020*

Le président
Pierre Froustey





3.1.2

Annexes du règlement écrit

1- Niveaux d'eau atteints par l'aléa submersion marine à 100 ans sur le secteur Bourret Boudigau (dans l'attente de l'approbation du PPRL) (p°2)

2- Annexe relative à la commune de Soorts-Hossegor – Organisations types (P°3)

3- Liste des essences végétales à prescrire et à proscrire (P°10)

4- Liste du patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans les zones A et N au titre de l'article L.151-11-2 du code de l'urbanisme (P°19)

5- Liste des éléments de patrimoine identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme et atlas photographique (P°22)